

DESOGERME BACTISEM Liquide - Gamme végétale

DÉSINFECTANT À LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ DESTINÉ AU TRAITEMENT DES SEMENCES POTAGÈRES ET FLORALES



- **Seul désinfectant chloré homologué pour le traitement des semences légumières et horticoles.**
- **Homologation bactéricide, fongicide et virucide à 0,15L par kg de semences (Ministère de l'agriculture).**
- **Très économique.**
- **Utilisation facile par trempage.**
- **Recommandé par le service de la protection des végétaux de la DGAL (direction générale de l'alimentation).**
- **Testé sur Fusarium oxysporum et sur les virus de la mosaïque du tabac (TMV) et du Pépino (pePMV) par le L.N.P.V.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Etat physique : liquide / Couleur : jaune / Odeur : chlore.
- pH : très alcalin.
- Densité à 20°C : 1,15 à 1,24.
- T° d'ébullition initiale [°C] : > 100.
- Cristallisation [°C] : - 16.
- Solubilité dans l'eau : soluble en toute proportion.
- Conditionnement en bidons de 20L.
- Stocker à l'abri de l'humidité, de la lumière, à des températures comprises entre 15 et 25°C, dans un endroit bien ventilé, et bien refermer après usage (conserver 3 mois après ouverture).
- Hypochlorite de sodium en solution aqueuse (concentration en chlore actif) : 11,8 à 15,8%.
- Homologation (AMM) : N° 2050090.
- Dose autorisée : 0,15 L / par Kg de semences traitées.
- Usages autorisés : 16011203 – traitement des semences légumières et horticoles.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Corrosif / Dangereux pour l'environnement.
- Réactions dangereuses : Acides (décomposition violente avec dégagement de chlore), Métaux (décomposition avec dégagement d'oxygène) et matières combustibles.

Précautions générales :

- Porter des lunettes et une protection respiratoire, des gants et vêtements adaptés.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

MODE D'EMPLOI :

- Temps de contact : immersion des semences pendant 30 minutes à 20°C.
- Solution utilisée pour un seul bain.
- Rinçage : trois bains d'eau potable obligatoires, ou rinçage abondant à l'eau potable.
- La dose de préparation, la durée du trempage des semences, ainsi que la température du bain de trempage doivent être adaptées à la sensibilité des espèces traitées.

Important :

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction de caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.